

# CONSEIL COMMUNAL DE BAVOIS



## Décisions prises par le Conseil communal de Bavois lors de sa séance du mardi 8 juin 2021

### **Point 2 : Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2021**

Le Conseil communal a approuvé le procès-verbal de la séance du 9 mars 2021.

### **Point 4 : Rapport de l'année 2020**

Le Conseil communal a décidé :

- d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2020.
- de décharger la commission de gestion et finances de son mandat.

### **Point 5 : Comptes 2020**

Le Conseil communal a décidé :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2020 et d'en décharger la Municipalité.
- de décharger la commission de gestion et finances de son mandat.

### **Point 6 : Prêt pour « La Petite Epicerie »**

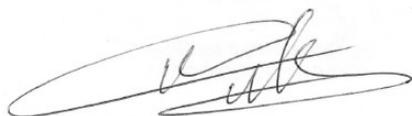
Le Conseil communal a décidé :

- d'autoriser la Municipalité à prêter la somme de CHF 35'000.- à La Petite Epicerie remboursable sur 5 ans.
- de financer ce prêt par les liquidités communales.
- de décharger la commission de gestion et finances de son mandat.

## Point 7 : Sortie de l'AJOVAL – indemnité de départ

Le Conseil communal a décidé :

- d'autoriser la Municipalité à payer la débite de CHF 137'739.65 et à la verser à l'AJOVAL sur production du décompte définitif.
- de la financer par le fonds de réserve Débite financière AJOVAL de CHF 100'000.-.
- de financer le solde par la trésorerie courante.
- d'autoriser la Municipalité à entreprendre toute démarche pour mener à bien ce dossier et, le cas échéant, à plaider devant toute instance.
- de décharger la commission de gestion et finances de son mandat.



Norbert Oulevay  
Président



Arianna Karlen  
Secrétaire